

INFOS CHASSEURS

Saison cynégétique 2022/2023



Nouveau !

IMPORTANT

Que faire

Dans quel délai

Comment créer
son compte
personnel

Depuis le mois de février 2022, le ministère de l'Intérieur a remplacé l'ancien fichier national par un nouvel outil : **le système d'information des armes SIA**. Les informations relatives aux armes déclarées ont été rapatriées dans ce nouveau fichier informatisé. Néanmoins, il est fort possible que des informations soient manquantes ou erronées.

Le SIA ne vise pas à remettre en cause le régime juridique actuel : les armes acquises avant 2011, et qui ne nécessitaient pas de déclaration, n'ont pas à être enregistrées obligatoirement.

Chaque détenteur d'armes va devoir se créer un compte Internet, afin de pouvoir accéder à son espace personnel. Il pourra ainsi visualiser les armes dont il dispose et éventuellement modifier, corriger ou compléter ses déclarations d'armes.

Ce compte personnel doit être créé **avant le 1er juillet 2023**, pour conserver ses droits à détenir des armes.

Se rendre sur Internet à l'aide du lien suivant :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

Se munir au préalable des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Permis de chasser
- Numéro de guichet unique de la validation en cours

Les services de la FDC assisteront les chasseurs qui ne seront pas en mesure de se créer leur propre compte sur Internet : un accompagnement sera proposé dans les meilleurs délais.

Jun 2022, nouveaux locaux et nouvelle adresse pour votre Fédération !

Dès le mois de juin 2022, la Fédération intégrera ses nouveaux locaux à :

La Saligue aux oiseaux à Biron/Castétis

Adresse postale : Fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques

1 avenue du Guat-La Saligue aux oiseaux Castétis-CS 90308-64303 Orthez cedex

Le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux vont occasionner quelques perturbations dans le fonctionnement fédéral. Par conséquent, le service des validations ne sera ouvert et opérationnel qu'à compter **du 7 juin 2022, et au nouveau siège fédéral à la Saligue aux oiseaux.**

Nous encourageons vivement les chasseurs qui auraient impérativement besoin d'obtenir leur validation 2022/2023 courant juin prochain, de passer par le site Internet www.chasseurs64.com et d'effectuer leur validation en ligne.